

# ATELIER 9

## LES ESPACES DE PARTICIPATION DES JEUNES : OUTIL OU ALIBI ?

par

Nathalie Rossini & Bernard Bier

### ♦ **Nathalie Rossini :**

Bonjour à toutes et à tous, bienvenue dans cet atelier qui porte le titre un peu provocateur : les espaces de participation des jeunes, outil ou alibi ?, mais qui semble avoir provoqué beaucoup d'intérêt...

Nous sommes deux à intervenir : je suis Nathalie Rossini, sociologue et responsable des études et de la formation à l'ANACEJ, et je vous présente Bernard BIER, de l'unité de recherche et de formation de l'INJEP.

Nous vous proposons de faire nos deux interventions l'une après l'autre parce qu'elles se veulent complémentaires, puis de débattre avec vous et d'échanger par la suite autour des questions que nous aurons abordées.

Deux mots peut-être avant tout, pour vous expliquer d'où je parle. L'ANACEJ, c'est l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes qui a pour objet premier la promotion et le développement des espaces de participation des enfants et des jeunes à la vie de la cité, notamment par le biais des conseils d'enfants et de jeunes mais pas uniquement. Je ne vais pas rentrer dans le détail de ce qu'est l'ANACEJ maintenant, on pourra y revenir éventuellement tout à l'heure si vous le demandez. Mais l'ANACEJ est un lieu-ressource sur ces questions et nous jouons ce rôle de différentes manières : à travers la production d'outils pédagogiques, de conseils auprès des acteurs, de formations, d'études...

Ce que je voulais dire, c'est que cette association a eu la particularité, dès sa création en 91, d'avoir comme premier grand chantier, une 1ère étude sur les effets des conseils d'enfants et des jeunes qui existaient à l'époque depuis une dizaine d'années. Un travail que j'ai réalisé avec un autre sociologue, Alain Vulbeau, que peut-être certains d'entre vous connaissent. Cette étude a été réalisée en 1992, à l'époque où je n'étais pas permanente de l'ANACEJ et c'est comme ça que je suis un peu tombée dedans ! Depuis d'autres études ont été réalisées à l'ANACEJ, notamment, sur les effets de ces conseils et le sens qu'ils peuvent avoir pour les jeunes qui y participent.

L'intervention que je vais faire et que je pose un peu comme un préambule, s'inspire à la fois de ces études et du suivi des conseils de jeunes que l'on assure à l'ANACEJ depuis un certain nombre d'années maintenant..

Je vais commencer par revenir sur les termes de la question qui nous est posée : « les espaces de participation des jeunes, outil ou alibi ? » parce que je crois qu'il faut que nous arrivions à nous donner des repères communs sur les mots qui sont employés autour de ces questions de participation des jeunes. Puis, je prendrai un temps pour vous dresser un panorama et poser les caractéristiques des conseils d'enfants et de jeunes. Enfin, après avoir évoqué quelques uns des effets forts repérés de ces dispositifs, je reviendrai, suite à ces divers éclairages, à la question posée, avant de passer la parole à mon voisin.

Revenons donc à la notion première de cet intitulé qui est celle de participation. C'est un terme clé et pourtant cette notion en soi est loin d'être explicite. On en entend parler à différents niveaux : dans la sphère publique, privée, on en parle pour les jeunes comme pour les adultes, y compris dans des sphères éloignées de ce dont on parle ici, comme le management participatif, la participation des salariés, par exemple. Concernant les jeunes, il y a même des chercheurs qui considèrent que lorsque des jeunes se réunissent dans une rave party, on peut parler de participation des jeunes...

On se doute bien que si le Conseil Général nous a demandé de réfléchir là-dessus, c'est parce qu'on parle bien d'une participation politique possible des jeunes à la vie de la cité ou à la vie d'un territoire et j'entends par politique, l'idée qu'ils puissent agir, participer, prendre part à la gestion des affaires de la cité. Je crois que c'est essentiel que nous nous resituions dans ce cadre puisqu'il ne s'agit pas de la participation en général, mais des espaces de participation dont nous allons discuter.

On peut peut-être commencer par cette question : qu'est ce qui se passe lorsqu'on invite des jeunes à participer à la vie locale ?

Pour commencer, qui demande à ce que l'on participe ? Ce n'est pas la population, elle-même qui se saisit de cette question en disant « tiens, on va participer ! » encore que l'origine de la participation en France est certainement née des groupes d'action municipale dans les années 70. Depuis, nous nous sommes bien éloignés de cette démarche qui partait des habitants.

Ceux qui invitent à la participation sont ceux qui ont une légitimité à représenter la population, dans le cadre qui nous intéresse, puisqu'ils ont été élus pour gérer les affaires de la cité.

J'insiste donc dans un premier temps sur le fait de resituer cette notion de participation dans ce rapport à l'autorisation donnée par ceux qui ont le pouvoir, un pouvoir de gérer les affaires de la cité, parce qu'élus, d'offrir un temps, un espace de concertation, de consultation à une partie de la population – des enfants, des jeunes par exemple - de manière à ce qu'elle puisse intervenir sur les affaires publiques.

Cela étant dit, la notion de participation suppose que l'on avance un peu plus dans son contenu et qu'on définisse le degré qu'on a envie de lui attribuer. On a l'habitude de distinguer trois niveaux de participation et nous pouvons peut-être revenir à cette question : que se dit un élu ou un décideur quand il propose à des personnes de participer ?

Il peut se dire, d'une part : j'ai envie d'entendre le point de vue de personnes, d'administrés qui sont concernés par la politique que je mène, donc je les consulte. C'est donc le premier niveau qui est celui de la consultation et qui, dans le meilleur des cas, suppose d'entendre les points de vue et d'en faire quelque chose, même si la notion de consultation en tant que telle, n'implique pas forcément une prise en compte.

C'est le 1<sup>er</sup> niveau et vous comprenez déjà que si on en reste là, on peut tomber dans le travers d'une politique de sondage qui, du coup, s'éloigne un peu de la « politique ».

Le deuxième niveau renvoie plutôt au fait de se dire : voilà, je suis un élu et je pense que l'action politique au sens premier peut se faire avec les intéressés dans un débat dans un dialogue sur les affaires qui les concernent et que ce débat va permettre de délibérer ensemble en partie, même si l'élu garde le pouvoir de décision sur les affaires concernant la population en question. On est à dans le cadre de la concertation, dont je reparlerai quand j'aborderai les conseils.

Et enfin, le troisième niveau, dont on n'est pas forcément très proche ici est celui où l'on pourrait penser qu'en tant qu'élu, on a pour rôle d'animer l'action politique locale, que l'on peut réfléchir avec les administrés dont le pouvoir de décision dépasse simplement le moment du vote. Là, on va atteindre un troisième niveau qu'on appelle celui de la décision ou de la cogestion, qui n'est pas forcément évident à repérer dans sa mise en œuvre.

Voici donc les trois degrés de participation, je pense qu'il est important de savoir à quel niveau et dans quel contexte on travaille. C'est un souci que nous avons à l'ANACEJ et que nous renvoyons souvent aux interlocuteurs qui nous pose la question : il est primordial de savoir de quoi on parle et quand on met en place un dispositif de participation des jeunes, de repérer à quel niveau de participation l'on se situe et jusqu'où l'on est prêt à aller dans cette affaire là.

Deuxième point de vocabulaire : on dit très facilement, y compris au quotidien dans les conseils, que les conseils sont un « outil » et je suis retournée voir les définitions du dictionnaire sur ce qu'est un « outil ». J'en ai trouvé deux définitions :

« C'est un objet façonné qui sert à agir sur la matière » Si les espaces de participation ont ce sens, on est en droit de se demander quelle est la matière sur laquelle ils sont censés agir ? Est-ce que ce sont les enfants sur lesquels il faut agir ou les jeunes ? Est-ce que ce sont les adultes et les élus ? Est-ce que c'est la démocratie locale ? Est-ce que c'est une politique jeunesse ou des politiques publiques plus globalement ? Sans répondre pour l'instant, on a cependant là l'éventail des champs sur lequel on peut renvoyer la question. Quelle que soit l'option que l'on peut prendre sur la matière qui va être travaillée à travers la participation, je défends le droit d'un espace de participation à ne pas être qu'un outil et à être avant tout une finalité, parce qu'il repose sur une démarche, sur une posture,

une conception du dialogue qui fait que si on l'oublie, en le considérant comme outil sans les préalables qui vont avec, on risque de se leurrer complètement.

Il y a une deuxième définition de l'outil qui peut aider à y voir un peu plus clair, et qui dit « qu'il s'agit d'un objet façonné de manière à pouvoir être utilisé efficacement pour accomplir un certain type d'action », et là, il me semble en effet que ce qui est intéressant c'est de savoir un peu mieux ce que ces espaces de participation des jeunes permettent de mener comme action.

Derrière cette notion d'outil, il y a la question des conséquences et des effets et cette question est majeure.

Si l'on résume les points abordés pour l'heure, nous pouvons énoncer qu'un conseil est un espace de participation qui est offert par les élus d'une collectivité à une partie de la population, les jeunes, afin qu'ils puissent, selon les différents degrés que nous avons évoqués, intervenir sur les affaires de la cité.

Au-delà de ce premier point, les conseils d'enfants et de jeunes ont certaines spécificités que nous allons rappeler rapidement :

Tout d'abord, c'est un endroit, un espace, une démarche, comme je le disais tout à l'heure, où l'enfant ou le jeune n'est plus perçu comme l'objet d'une politique publique mais comme son éventuel sujet et où il est considéré comme un individu à part entière, un partenaire de la concertation. Ceci n'est pas neutre, comme on le verra à propos des effets que cela peut avoir sur les jeunes en question.

On retrouve à travers cela, la spécificité qu'ils portent d'allier un double objectif : l'un pédagogique, en cela qu'il vise à la formation de ces jeunes à une citoyenneté active et aux apprentissages qui l'accompagnent ; l'autre politique, puisqu'ils ont vocation à agir sur les affaires de la cité.

Une autre des particularités des conseils est d'être un lieu privilégié de dialogue entre les élus, qui ont proposé cette démarche et les jeunes en question.

Enfin, pour finir de camper le décor, la plupart des conseils n'ont pas de statut juridique, et s'approchent en cela d'une commission extra municipale, mais ils doivent néanmoins émaner d'une réelle volonté politique.

Les âges représentés dans les conseils vont de 9 à 25 ans, ce qui ne veut pas dire que tous les conseils s'adressent à l'intégralité de cette tranche d'âge, mais qu'ils se situent au sein de celle-ci.

Les jeunes y sont élus ou non. Autant au début, les jeunes étaient forcément, dans les tout premiers conseils, élus par leurs pairs dans les établissements scolaires, les maisons de quartier, autant aujourd'hui, un certain nombre de conseils recrutent sur la base du volontariat, intégrant donc les jeunes qui sont prêts à s'y présenter comme jeunes conseillers.

Ces choix divergent selon les collectivités ; il n'y a pas un conseil complètement identique à un autre, il y a des caractéristiques qui se retrouvent chez la majorité d'entre eux (voire les caractéristiques évoquées précédemment), et des spécificités liées à chaque collectivité.

Ils peuvent concerner le territoire de la commune, autant que les départements, ou encore les régions qui d'ailleurs s'engagent massivement aujourd'hui sur cette question, et également les échelles intercommunales.

C'est un lieu donc de participation où l'on rencontre vraisemblablement un mélange de consultation et de concertation, voire ponctuellement, de la participation du troisième niveau.

Les jeunes peuvent y proposer des projets concernant la vie de la cité, encore massivement avant tout sur les questions de jeunesse. Néanmoins, aujourd'hui le champ de compétence des conseils ne se limite plus systématiquement aux questions concernant les enfants et les jeunes. Ces jeunes conseillers vont donc travailler à l'élaboration de projets qu'ils souhaiteraient mettre en œuvre, les proposer aux élus qui vont les valider et leur donner, dans la mesure du possible et après débat, les moyens de les mettre en œuvre à partir du moment où il y a accord. Inversement, les élus peuvent aussi solliciter l'avis de ces jeunes conseillers sur un certain nombre de choses à partir du moment où ils s'en saisissent.

Il est important de développer ces caractéristiques en rappelant que ces conseils sont « animés » et se déroulent grâce à des animateurs qui sont aujourd'hui de plus en plus des professionnels, ayant soit une formation spécifique ou un poste officiellement identifié sur cette mission. Cependant, pour la

plupart des petites communes rurales aujourd'hui, ce sont encore des bénévoles, parfois les élus eux-mêmes, qui peuvent animer ces commissions.

Les mandats sont en moyenne de deux ans et sont ponctués de travaux en commissions ou en groupe de projets ainsi que de rencontres 2 ou 3 fois par an en plénière avec le maire et les élus pour discuter des projets, les faire valider ou débattre de certains sujets.

Dans ces aspects-là, il y a donc en effet une possibilité d'agir sur les affaires de la cité.

Maintenant que nous avons campé le décor, nous pouvons revenir sur la question des effets de ces espaces. Pourquoi, sur quoi veut-on agir quand on met en place un espace de participation ?

On peut se dire que les effets doivent se situer à différents niveaux comme je l'ai déjà évoqué tout à l'heure.

La « matière » travaillée ici, c'est d'une part les jeunes qui sont dans cet espace, avec cette visée éducative, mais les études que nous avons menées nous montrent en fait que pour les jeunes qui participent à un conseil, cela va beaucoup plus loin que ce qu'on pouvait imaginer au départ. C'est certes un endroit où l'on apprend le fonctionnement des institutions, où l'on apprend à fonctionner avec les autres, à prendre la parole, où l'on acquiert du savoir faire, du savoir être mais où aussi, certains diront, où on apprend à être acteur, à mesurer que l'on peut faire quelque chose et avoir confiance en soi.

Donc on y travaille l'identité personnelle du jeune mais aussi une identité sociale qui n'est pas neutre pour ceux, enfant ou jeune, à qui l'on ne demande pas la plupart du temps d'être quelqu'un et de servir à quelque chose.

Mais, d'autre part,, il y a aussi l'idée que les espaces doivent avoir des effets sur les élus, notamment sur leur façon de prendre en compte les réalités qu'on leur renvoie, voire sur les services administratifs dans leur façon de rendre service au public. C'est un vaste chantier pour arriver à atteindre tous ces effets, mais quelque part, ce sont là les vrais enjeux des conseils. On doit pouvoir espérer que les effets vont se porter à ces niveaux là.

Nous pouvons resituer cet espace de participation dans différents champs : par exemple, dans le champ d'une politique de démocratie locale. C'est de cette manière qu'un certain nombre de collectivités vont créer, dans une démarche de développement de la démocratie locale, des conseils de quartiers en même temps que les conseils des jeunes ou que le conseil des résidents étrangers.

Autres champs : une politique enfance, une politique jeunesse, une politique de la ville...

*Encore une fois, dans tous les cas, les espaces de participation des jeunes peuvent être des éléments constitutifs des politiques et non forcément des outils.*

*J'insiste vraiment, il ne faut pas tomber dans l'instrumentalisation parce que si l'instrumentalisation n'a pas que des défauts, ce qui compte c'est la finalité qui est derrière et il ne faut pas la perdre de vue, sinon en effet, peut se poser la question de l'alibi.*

Alors l'alibi de quoi ? De qui ? En quoi ces espaces peuvent-ils être un alibi ?

Concrètement, un alibi, qu'est-ce que c'est ?

« *C'est quelque chose qu'on invoque comme preuve pour se disculper d'un méfait* ». De quel méfait pourrait-on se sentir responsable quand on met en place un conseil ?

De ne pas écouter les jeunes ?

Je ne suis même pas sûre que ce soit un méfait pour la plupart des gens (je voudrais en être sûre mais je ne le suis pas !).

Je ne suis pas sûre que la notion d'alibi soit pertinente mais en revanche, qu'un conseil ou qu'un espace de participation puisse ne pas aller au bout de sa finalité, de ses objectifs, et n'être, certains diront, qu'un gadget, oui bien sûr, cela peut exister et notamment, lorsque ceux qui l'ont créé n'avaient pas mesuré l'ampleur nécessaire de leur engagement (et je parle bien ici des adultes).

Nous avons constaté cependant, que ce genre de situation ne perdure pas longtemps parce que les jeunes se fatiguent assez vite d'avoir en face d'eux, des adultes qui ne tiennent pas leurs propres engagements et donc soit se battent pendant un temps pour certains, soit partent tout simplement ou démissionnent en bloc.

Pour laisser le débat ouvert là-dessus, je reviens à ce point essentiel, ces espaces de participation doivent avoir comme préalable une volonté politique réelle pour pouvoir exister dans ce qu'ils sont sensés être et n'oublions pas que dans ce cas de figure les animateurs, les coordinateurs ont aussi un rôle important, en tant que « garde-fou » sur le versant pédagogique de la démarche, dans le sens où ils vont être aussi garants de la finalité de ces dispositifs.

Les conseils d'enfants et de jeunes que nous suivons à l'ANACEJ sont sans doute à améliorer encore et toujours leurs qualités pour aller au bout des effets dont je parlais tout à l'heure, aussi bien sur les jeunes, sur les élus, sur le territoire, tout ce sur quoi un dispositif de participation est sensé agir. Mais en tout état de cause, ce que l'on constate également c'est que, sans être forcément ni des outils ni peut-être des alibis, ils sont quand même dans leur grande majorité de réels espaces de participation de jeunes. Alors nous allons dire que ce n'est déjà pas si mal !

Je passe la parole à Bernard Bier.

◆ **Bernard Bier :**

Merci, quand on m'a demandé de participer à cette table ronde, on m'a dit très explicitement qu'il fallait que j'essaye d'être à la fois dans la complémentarité mais aussi peut-être dans le contre point, je vais donc m'y essayer.

Quelques remarques préliminaires au sujet de la participation des jeunes :

Des réalités hétérogènes : de quoi parle-t-on en effet ? Des conseils municipaux (mais aussi généraux et régionaux) d'enfants et de jeunes (CME-J), nés selon le légendaire dans l'héritage de Schiltigheim, et qui se trouvent - mais non exclusivement - dans le réseau de l'ANACEJ ?

Des conseils locaux, départementaux, nationaux de la jeunesse, tels qu'ils ont été mis en place à l'instigation de Marie-George Buffet ? Les termes recouvrent de fait des réalités hétérogènes en terme de publics, de projet, de logiques...

- Une nouvelle norme de l'action publique : la participation des jeunes apparaît en France dans le discours politique, à l'instar de la participation des habitants, avec les politiques de discrimination positive mises en place dans les années 1980. Norme aujourd'hui partagée dans maints pays européens. Néanmoins la réalité est pour le moins autre. On ne peut que constater l'exclusion des jeunes du champ public, social, politique : le nombre de conseils (environ 1 500 CME-J sur 36 000 communes) est faible et souvent d'inégal intérêt ; dans la majorité des clubs sportifs, associations..., les jeunes n'ont pas accès aux responsabilités - le souhaitent-ils vraiment ? - ; et les espaces occupés par des sociabilités juvéniles sont rarement légitimes (de l'abribus à la place de ville ou de village...).

- Une forme novatrice de participation : le "conseil d'enfants/de jeunes" est une forme atypique, originale - reconnaissance par le politique d'un droit à la parole des enfants et des jeunes dans la cité - importante... pour ceux qui y participent (nous y reviendrons), et très labile car d'une faible « institutionnalité » (absence de statut juridique).

- Un contexte de mutations : affaiblissement des institutions d'encadrement (école, famille, comme l'explique le sociologue François Dubet) ; univers fragmenté ; nouveaux modes de socialisation : la socialisation comme entrée progressive dans la norme adulte, "l'incorporation" du système qui correspondit à un moment de notre histoire sociale (Durkheim, Bourdieu) a laissé la place à des modes de construction différenciés, entre identification, conflit et subjectivation. Les sociologues comme Olivier Galland dans sa Sociologie de la jeunesse parlent en outre de l'indétermination croissante de la jeunesse, de la jeunesse comme temps d'expérimentation.

□ **Des clés de lecture**

L'opposition outil-alibi qui nous est proposée par les organisateurs de Neuj Pro est trop vague et occulte la diversité des conseils et la complexité de leurs enjeux et de ce qui s'y passe.

Une précaution méthodologique s'impose. S'interroger sur le sens d'un conseil implique de tenir compte de trois paramètres :

- le projet initial du conseil : ce qui est dit, plus ou moins explicite/explicité - et nous savons qu'il est préférable que celui-ci le soit !
- la réalité du conseil telle qu'elle apparaît, lorsqu'on l'observe, l'analyse, et dégage les logiques d'action à l'œuvre.
- la prise en compte du caractère évolutif du conseil, fait de temps forts, de ruptures, de glissements, de réorientations.

Diverses hypothèses ont été faites quant aux logiques qui animent les conseils, hypothèses qui ne sont en aucun cas exclusives l'une de l'autre et peuvent très souvent être cumulatives : références par exemple à l'éducation (éduquer à la citoyenneté), au social (maintenir la cohésion sociale, le "lien social"), à l'inter-génération, au politique. Sur ce dernier point, différentes déclinaisons sont possibles :

- valorisation de l'image municipale et auto-légitimation des élus, comme l'explique Michel Koebel. qui évoque le conseil de jeunes » outil de revalorisation de la politique ».
- essai de re-légitimer le politique en passant d'une démocratie représentative à une démocratie participative (ou en jouant de l'articulation des deux modèles)
- être dans une logique de consultation ("hypothèse managériale" évoquée par Patricia Loncle) ou d'instauration d'espace de pouvoir ("hypothèse démocratique").

J'avoue par contre ne guère voir en ce qui concerne les espaces de participation juvénile le sens de l'hypothèse co-gestionnaire évoquée par Nathalie Rossini, qui présupposerait entre autres un statut juridique du conseil d'enfants ou de jeunes, ou une légitimité forte. Mais il s'agit vraisemblablement d'une typologie plus générale.

Au-delà, je risquerai deux autres hypothèses qui me semblent pouvoir rendre compte des logiques à l'œuvre :

- le conseil comme avatar de l'utopie éducative : tout projet éducatif dans l'époque de la modernité vise à faire en sorte que la société de demain soit meilleure, grâce précisément à une pédagogie rénovée : c'est le cas des tenants de l'éducation républicaine (Condorcet, Durkheim, Jules Ferry) comme des pédagogues alternatifs (de Rousseau à Freinet, des institutionnalistes ou de Neill à Summerhill) ou encore des approches conservatrices (Vichy) ou totalitaires (Allemagne nazie, Chine communiste, URSS). La jeunesse est investie symboliquement comme vecteur d'avenir. Mais cette utopie a-t-elle encore un sens avec la fin des grands récits "progressistes", et l'entrée dans le "présentisme" dont parle François Hartog ? Il semble, si on la trouve encore dans les conseils, qu'elle ait déserté les discours officiels et/ou communs sur l'école - dans lesquels il s'agit avant tout de s'outiller pour entrer dans la vie professionnelle ou de se former à une citoyenneté perçue comme modèle illustre et passé plutôt que comme utopie d'un monde nouveau.
- le conseil comme tentative de saisir un objet insaisissable : face à l'invisibilité d'une jeunesse de moins en moins captive (socialisation entre pairs, sociabilités et cultures juvéniles...), en réponse à la sur-visibilité "inquiétante" de "certains" jeunes, on ne peut que constater les interrogations des adultes, des professionnels et des institutionnels - dont témoignent aussi enquêtes, questionnaires, sondages - sur l'identité des jeunes, leurs espaces résidentiels et leurs sociabilités, et le désir de les rendre "captifs", de les transformer en interlocuteurs. Les conseils seraient alors l'essai d'"instaurer" une enfance et plus encore une jeunesse, identifiées, circonscrites et installées dans un face à face rassurant avec des institutions (nationales, locales) en quête d'interlocuteurs.

D'où vraisemblablement le nombre plus important de conseils d'enfants, D'où bien sûr l'intérêt plus grand des conseils de jeunes !

Avec ce problème récurrent (pour les collectivités comme pour les services de l'Etat, mais aussi dans la gestion quotidienne des conseils) : comment faire venir les jeunes? Comment les faire rester ?

#### Quelques réflexions pour suivre

L'observation des conseils "au croisement du politique et de l'éducatif" appelle de ma part quelques remarques et questions - assez générales et parfois contradictoires, compte tenu de la diversité des conseils.

#### Remarques d'ordre psychosociologique

Dans quelle mesure, la forme "conseil" prend-elle en compte la diversité des âges, des préoccupations, attentes et besoins des enfants et des jeunes - condition pour que ce dispositif, cette expérience prenne sens pour ses bénéficiaires ?

Les jeunes aujourd'hui font preuve d'une certaine autonomie, ont de fait des compétences plus importantes, des attentes ou exigences plus affirmées... Mais divers travaux comme ceux réunis par Bernard Roudet et Olivier Galland sur les Valeurs des Jeunes témoignent de leur réticence à entrer dans des formes participatives qui leur sont offertes, une méfiance face au monde politique et leur préférence pour les formes protestataires de la socialisation politique voire d'une citoyenneté qui loin des formes instituées retrouverait le modèle de la « *philia* » décrite par Patrick Rayou dans son livre sur la cité des lycéens. D'où le moindre nombre de conseils de jeunes.

Les enfants offrent des cibles plus faciles : moins critiques, ils sont plus dans le mimétisme, leur présence est moins dérangement...

Mais, en quoi l'échelle territoriale de la commune - du département parfois - différente de celle du lieu de vie : classe, centre de loisirs...- peut-elle avoir un sens pour eux ?

Qu'en est-il, dans la mise en place de ce dispositif, du désir de l'enfant ? Du jeune ? De l'adulte ?

Quel est le sens de conseils mêlant enfants et jeunes (plus rares il est vrai), donc des individus à des stades de développement différents ? Comment alors est pensée cette rencontre des âges (par exemple dans la possibilité d'un accompagnement, d'un tutorat par les aînés, qui aurait une valeur éducative forte) ? Est-elle même pensée ?

Où le conseil est-il *in fine* une structure comme les autres, une association d'un type un peu particulier, mais qui développe des activités d'animation - ce qui en soi ne serait d'ailleurs pas un problème ?

Il semble que cette question de la prise en compte de la spécificité des âges dans les conseils a été peu abordée dans les études, qu'elle est le plus souvent traitée de manière pragmatique.

#### □ Remarques d'ordre politique

L'enfance et la jeunesse sont des catégories qui ne sont pas définies par le juridique (mineur/majeur), mais par le psychologique, le social... Le conseil les "construit" comme catégories séparées. Est-il un lieu de vie ? d'animation ? ou espace politique de délibération sur la chose publique ? Il participe à la création d'un "espace public de la jeunesse" (Alain Vulbeau) qui constitue la jeunesse comme catégorie... floue, et à l'écart de l'espace public" (Arendt, Habermas).

Comment, dans ce contexte, penser parallèlement le continuum des âges et « l'intergénérationnalité » ?

Quel sens "politique" a cette catégorisation, par exemple dans les organisations municipales ? Et quels en sont les effets induits ?

Le conseil introduit un brouillage quant à la nature même du politique.

Hier, nous connaissions une partition claire - quasi étanche - entre enfance/jeunesse et politique : la citoyenneté était la conjugaison de la majorité et de la nationalité ; elle se déclinait sur le modèle de la participation à la décision par délégation (modèle représentatif).

Aujourd'hui, ces distinctions - dans les conseils - sont remises en question, ce qui peut-être un bien), mais qui contribue à introduire du flou, d'autant que l'espace du conseil et sa fonction sont rarement explicités : espace de consultation ? de délibération ? de décision ?

La redéfinition du politique (son évolution vers d'autres formes) - si redéfinition il y a - impliquerait une clarification du projet - question politique concernant d'ailleurs l'ensemble de la politique municipale.

Est-on dans la procédure et la délibération : il s'agit alors de mettre en place une "éthique de la discussion" ? Dans l'affirmation de certaines valeurs (bien commun/justice) ? Dans une vision gestionnaire du politique ?

En outre, elles se veulent instances politiques (au sens étymologique : la cité), à la différence de la plupart des associations, mais sans politique, participant souvent de la méfiance générale envers le politique (Koebel). Le politique serait peut-être alors, dans le discours sur l'enfance, le "dernier tabou"

Et quelle est aussi, dans cette conception du politique, la place du conflit - donc de la démocratie ?

Sont aussi à repenser la question du lien entre le conseil/ les jeunes du conseil et les autres jeunes de la commune ? Quel est l'impact d'un conseil sur les représentations, le vécu des enfants et des jeunes de la commune ? Sur l'image qu'en ont adultes et institutionnels ?

Quel lien entre le conseil et la politique de jeunesse de la commune ? Un élément de celle-ci ? ou un substitut "cache-misère" ? Tous les cas de figure sont observables.

On pourrait ajouter à ce propos qu'on gagnerait à ce que le conseil participe au diagnostic local, à l'évaluation des politiques de jeunesse.

#### □ Remarques d'ordre éducatif

Ces questions sont bien sûr corrélées aux précédentes.

Au-delà des présupposés qui sous-tendent la démarche des conseils ou des intentions plus ou moins explicitées, quels peuvent en être *nolens volens* les effets induits sur le plan éducatif ?

Certes, c'est un lieu où l'apprentissage se fait par la pratique, à l'instar de certaines traditions de l'éducation populaire ou des pédagogies nouvelles - différent en cela de l'instruction civique.

Mais de quelle pratique s'agit-il ? Le faire semblant ? Le "à la manière de"... ? L'expérimentation ? On sait par ailleurs que la qualité de l'accompagnement est tout autant importante que celle de la légitimité politique du CMEJ.

Si l'on a un souci de cohérence éducative, force est de s'interroger sur les articulations des conseils avec l'ensemble des démarches, dispositifs en direction de la jeunesse. En effet les institutions abordent la question de la citoyenneté des jeunes ou de son apprentissage avec des référentiels différents : pour l'éducation nationale, il s'agit de connaître les institutions et de favoriser l'apprentissage du débat (cf. les programmes de l'ECJS) ; le discours de la PJJ et du ministère de l'intérieur sont centrés sur la référence au droit (discours des droits et devoirs) ; La DIV et Jeunesse et Sports semblent privilégier la participation et le développement d'espaces de parole...

Cette question de l'articulation se pose aussi quand sur le territoire communal, le conseil est le seul lieu de citoyenneté et quand dans les clubs de loisirs ou sportifs, à l'école, l'enfant et le jeune se retrouvent privés de tout droit à la parole - sur l'organisation par exemple de l'espace où ils s'inscrivent ?

Enfin - et ce point me semble important -, quels sont les effets de l'assignation faite encore trop souvent aux enfants et aux jeunes des conseils de ne se pencher que sur les seules questions d'enfance et de jeunesse. Qu'une classe d'âge, qu'une catégorie socioprofessionnelle n'interviennent sur la scène publique que par rapport à ses préoccupations propres relève moins de la citoyenneté (qui présuppose un décentrement et une prise en compte de l'intérêt général) que du lobbying (les retraités s'occupent des retraités, les commerçants des commerçants...). A quoi éduque-t-on alors les jeunes ?

#### □ En guise de conclusion

Les remarques qui précèdent sont à lire, non comme l'invalidation d'un modèle d'ailleurs "sans modèle" (ce qui en fait tout l'intérêt), mais comme autant de questions à s'approprier collectivement.

Elles visent à souligner la nécessité impérieuse d'une clarification préalable à la mise en place d'un conseil comme d'ailleurs de toute structure, dispositif ou démarche concernant enfants et jeunes, clarification impliquant tous les acteurs concernés.

En outre, réfléchir sur les conseils implique de sortir de l'approche "photo" pour privilégier la version "film" ? Dans quel contexte se met-il en place ? Que produit-il directement et indirectement ? Sur l'ensemble des jeunes ? Sur les adultes de la commune ? Sur les différents acteurs (élus, professionnels, institutionnels) ? Sur les dynamiques politiques locales ?

Ce qui pourrait ouvrir quelques pistes d'études, de recherche ou d'évaluation :

- Quel impact, quel bénéfice collectif ? quels effets sur/ pour ceux qui ne participent pas ?
- Comment lorsque des conflits apparaissent localement, le CMEJ se les approprie-t-il ? Comment la municipalité gère-t-elle alors la situation ?
- CME-J, espaces de participation des jeunes et politiques de jeunesse...

Je pense qu'il faut maintenant ouvrir le débat, non pas sous la forme questions/réponses mais peut être sous une forme d'échanges généralisés.

-----

♦ Je m'appelle Marie-Dominique Maisonier, je suis maire adjointe à Gonesse dans le Val d'Oise, c'est dans la banlieue Nord de Paris et je suis maire-adjointe chargée de la jeunesse et de la citoyenneté autrement dit chargée de tous les dispositifs que nous avons mis en place sur la commune de démocratie locale participative et donc, bien entendu, du CMJ. J'ai été très sensible à plusieurs points que vous avez évoqués dans vos interventions.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, je viens de l'Éducation nationale et à ce titre et dans mon expérience professionnelle, j'ai pu avec des enfants d'élémentaire avoir une pratique de démocratie à l'école, avec des conseils d'enfants généralisés sur une école qui était une école de 6 classes. Au regard de cette expérience, lorsqu'on m'a proposé cette délégation et notamment le CMJ qui était déjà mis en place depuis 95 sur notre commune, lorsque je suis arrivée en 2001, c'est vrai que par curiosité, je me suis dit comment je vais travailler ce matériau avec tous les regards et tout ce que j'ai pu glaner dans mon expérience professionnelle.

Cela été ma première entrée personnelle mais quand je suis arrivée et que j'ai vu comme vous le disiez fort bien, que c'était un dispositif qui avait, certes, été mis en place mais qu'il était très formel dans son fonctionnement et que j'avais pas envie, moi, de rester dans le formel, que j'étais dans le « projectuel » et j'avais envie de travailler le matériau à la fois avec les jeunes et à la fois dans les conseils de quartiers avec les habitants, ça voulait dire qu'il fallait que je m'implique formidablement, que j'impose cette volonté politique je dirais, et cette vision du matériau à travailler avec les principaux intéressés et depuis donc 3 ans, on commence à émerger et à faire émerger les projets qui émanent des jeunes, oui on peut avoir l'espoir que ce conseil municipal des jeunes a une vie interne qui lui est à la fois propre et que maintenant il a envie de porter à la connaissance à la fois des autres élus, des grands élus, des vrais élus, on est un peu perçu comme ça par eux, et en même temps porter à la connaissance de la population ce qu'ils portent eux comme projets, donc ça c'est très important parce que ce matériau là il faut le travailler en permanence.

Je refuse d'en faire un outil, en tant qu'être humain, en tant qu'éducateur aussi, en tant qu'agent de l'éducation, je ne sais comment expliquer ça mieux ! je refuse d'entrer dans la démagogie d'un outil qui est simplement un outil vitrine.

La vie qu'on va donner à ces conseils de jeunes dépend explicitement de ce matériau qu'on va travailler et qui doit être en progression. Il ne faut en rester là, je pense, et c'est là que j'en suis de ma réflexion à la fois d'élue et d'être humain, de citoyen, c'est que la démocratie est un processus en perpétuel mouvement et que les élus ne sont rien d'autre, rien d'autre que des catalyseurs, des courroies de transmission, des gens qui impulsent. Moi j'ai l'impression d'être au cœur de la jeunesse dans un premier temps, puisque c'est une partie de ma délégation et c'est également comme ça que je me conçois dans les processus que nous avons mis en place sur la commune.

Je ne vous cache pas que c'est extrêmement difficile pour un élu de porter cette image là pour les autres élus de sa majorité d'ailleurs, c'est une lutte perpétuelle également, donc je voudrais juste terminer mon témoignage en disant que j'étais très sensible à ce côté processus à travailler et c'est pour ça que lorsque vous terminez sur le référentiel commun, moi je voudrais tout de même attirer l'attention de tous les participants, il ne sert à rien de pouvoir mettre en place ces dispositifs de participation, où alors ils deviennent effectivement des vitrines, si l'école dans son fonctionnement, n'introduit pas de la participation de façon continue. . .

Deuxième question que je me pose : ceux qui sont sortis du système scolaire, moi j'ai aussi envie de les avoir dans mon CMJ, comment arrive-t-on à les faire venir ? à les intéresser, à avoir ce déclic ? Donc ça veut dire que précédemment il faut mettre en place ces dispositifs participatifs au sein du système scolaire et moi j'y suis très très favorable, à condition bien sûr qu'on ait des référentiels communs forts, je vous rejoins là-dessus.

Le dernier point qui me semble important, c'est qu'il faut aussi que les adultes se positionnent de façon différente sur les conseils de jeunes, il faut qu'on arrête d'avoir des élus qui soient seulement des élus qui ont la parole, qui sont très institutionnels, je pense que le dialogue c'est aussi quelque chose qu'il va falloir restituer dans ce pays et pas seulement avec les jeunes mais avec beaucoup d'autres personnes.

♦ *Intervenants :*

Votre témoignage n'entraîne pas de réponse! Merci en tout cas de ce témoignage ; un témoignage d'élue est quelque chose que nous n'avons pas tous les jours...

♦ Colette Mongien, vice-présidente du Conseil Général, chargée de la jeunesse, de la vie associative de la politique de la ville, de la Nièvre. Dans la Nièvre, nous avons depuis des années un Conseil Général Jeunes.

Les problématiques des conseils généraux jeunes ne sont pas tout à fait identiques aux problèmes de ceux des municipalités. Je pense qu'il y avait une véritable volonté politique mais je suis d'accord avec ce que vous avez dit, c'est à dire que nous élus, on donne souvent une vision très gestionnaire de la politique. En effet, ce sont des ados qui viennent de tout le département et nous sommes déçus de cette expérience qui existe depuis de nombreuses années, en tant qu'élus, parce que ce dialogue qu'il faut sûrement instaurer, avec des adolescents c'est pas tout à fait la même chose. Pourtant je viens aussi de l'Éducation Nationale, avec un travail pendant des années avec des ados et là nous sommes à la recherche d'autres formes de dialogues avec nos collégiens. S'il y avait dans la salle des expériences intéressantes, je suis preneuse !

♦ Oui bonjour, Rossi Daniel, je suis du département de l'Ain, je travaille dans une sauvegarde de l'enfance en tant qu'éducateur spécialisé.

Ce que je trouve intéressant et l'idée que ça m'a donné, c'est de faire le parallèle avec ce que l'on écouté hier dans une intervention sur l'évolution des jeunes et du sport. Donc l'intervenant nous a parlé d'une révolution culturelle, mutation des valeurs du sport donc ça me parle ici parce qu'il nous disait qu'il y avait moins d'agressivité mais plus de partage, moins de compétition mais de la connivence et cette révolution je la sens sur le terrain.

Quand j'ai commencé à travailler dans cette sauvegarde, en milieu ouvert, j'ai travaillé sur le skate parc, dans les agora espaces, enfin je suis allé là où étaient les jeunes, c'est mon travail et j'ai vraiment senti ça, j'ai pas senti que les jeunes n'avaient pas envie de participer mais voulaient participer d'une nouvelle manière. D'une manière un peu contestataire, certes, puisqu'ils ne veulent plus des institutions, mais en revanche ils ont une demande. Mon travail dans un premier temps a été de formaliser ces demandes pour les amener dans les réunions politiques de la ville mais dans un deuxième temps je me suis donné pour mission, parce que je suis un militant de la démocratie participative, de mettre ces jeunes en relation ces jeunes qu'étaient sur les skate parcs qui sont pas dans les conseils municipaux des jeunes ou dans les conseils généraux mais de créer le lien ensuite avec ces jeunes ou une partie de ces jeunes parce qu'ils aiment bien aussi avoir des porte-parole, avec l'élu responsable de la jeunesse, je pense que cette partie là de la jeunesse qui est un peu contestataire, qui se retrouvent dans les SMAC (salle de musiques actuelles), dans les skate parcs, les grapheurs, les hip hop enfin toute cette partie de cette jeunesse là, si on veut les toucher, il faut aller à leur rencontre, peut être dans un premier temps avec des professionnels et ensuite il faut que le lien se fasse directement avec le professionnel qui serait plus un médiateur qu'un porte-parole.

Pour reprendre ce que vous disiez tout à l'heure, conflit et démocratie, il faut s'attendre à ce qu'il y ait un conflit mais un conflit qui est gérable, pour la majorité, ils sont prêts à discuter et ils sont ouverts et donc c'est tout à fait possible. Moi, ce que je remarque depuis quelques années, c'est que les élus et notamment les élus responsables à la jeunesse ne savent pas parler à cette partie de la population. Je leur dit très clairement, j'ai dit une fois à l'élu responsable de la jeunesse « et bien allez les voir, ils vont pas vous manger, vous leur dites qu'il faut pas garer les mobylettes là » parce que le gros thème c'était qu'il fallait pas garer les mobylettes, elle me demandait de le faire, je peux très bien le faire ça me pose aucun problème mais je lui dis « on y va ensemble et puis on va leur dire et on leur explique pourquoi ».

Les élus se déchargent souvent sur des professionnels, sur les animateurs, mais il faut aussi recréer ce lien, c'est le rôle des animateurs mais s'il y a des élus ici je leur dis que cette population qui sont dans les skate parcs, je répète bien c'est une population qui essaie de faire une révolution culturelle, allez leur parler parce qu'ils sont tout à fait capables d'entendre, il faut savoir qu'ils seront peut-être pas d'accord avec vous mais ça puisqu'on veut de la démocratie participative, c'est la base de leur travail.

♦ Bonjour David Sauze, je suis animateur au sein de la ville de Cardanne, c'est une commune de 20 000 habitants à peu près, on est membre aussi de l'ANASEJ d'ailleurs.

Moi je voulais juste apporter un témoignage qui va dans le sens où on se rend compte que le travail auprès du conseil de jeunes, il est en perpétuelle mouvance. C'est à dire que d'année en année, on a des groupes de jeunes qui participent qu'on ne retrouve plus l'année suivante mais qui ont une demande. Alors juste pour dresser un bref historique de cette histoire, c'est parti d'une volonté politique, il y a une dizaine d'années de créer une carte jeune sur le modèle national avec une entrée

interactive c'est à dire que les jeunes pouvaient aussi intervenir sur les produits et les services qu'elle proposait, que ce soit des réductions x ou y et en même temps une partie plus participation où les jeunes qui faisaient partie de ce conseil là, menaient des actions de solidarité d'intérêt général.

Au fil du temps on s'est rendu compte que certains disaient «mais attends si je veux monter une action de solidarité, est-ce que je dois avoir la carte ?» Donc c'est vrai que la carte s'est un peu éteinte au fil du temps et les actions de solidarité, la participation des jeunes à ses actions ont pris le pas sur le concept carte jeune, en fait l'aspect consommation et les services qu'elle proposait ne les inspiraient pas.

Ensuite il y a eu l'opération, et c'est bien de le rappeler, festival de la citoyenneté, qui était lancé par Marie-George Buffet pour redynamiser les conseils de jeunesse, qui nous a permis à nous, animateurs, de trouver un support, un support de communication et un support qui permettait de drainer les jeunes sur une action où ils étaient complètement partie prenante dans la réalisation de projets et donc là on s'est trouvé avec un noyau fort de jeunes qui ont participé, qui ont dit « maintenant on est qui, vis à vis de la collectivité, vis à vis des habitants, vis à vis du service jeunesse ? Est-ce qu'on est une entité du service? Est-ce qu'on est autonome, indépendant vis à vis des élus ? »

Ils avaient besoin d'une reconnaissance donc. On étudiait les différentes formes : est-ce qu'il fallait mettre en place une association ? Un conseil municipal de jeunes avec toutes les questions politiques derrière ?

Et finalement, on a trouvé cette forme là : conseils consultatifs locaux de la jeunesse. Qui a été une forme assez intéressante dans la mesure où c'était pas un lien direct, même si derrière on sait que ça dépend de la volonté politique, avec le pouvoir politique mais en tout cas ce n'était ni les mettre en danger en créant une association parce qu'on sait ce que ça représente après en terme de gestion. Du coup ça a été aussi à l'instant T, donc la reconnaissance et mise en place d'un conseil consultatif de la jeunesse.

Ces jeunes là, l'année suivante, on ne les a plus retrouvés mais on est toujours resté sur cette dynamique en disant, on garde ce conseil et donc là on a posé un projet un petit plus fort, on l'a présenté aux élus et là l'ensemble des élus de la ville on réagi : « on pourra pas répondre à toutes leurs demandes » Alors que c'est pas ça qu'ils attendaient, c'était simplement un espace de prise en compte de leur parole; en même temps les élus étaient préoccupés, ils disaient : « il faudrait peut-être qu'on soit formés », « comment va-t-on discuter avec eux ? ». C'est intéressant dans le sens où ils avaient ce souci là de comment prendre en compte, comment discuter avec eux.

Au sein de ce CCJ, on a mis en place des commissions, une commission à l'urbanisme, une commission sport et loisirs, une commission culture et festivités et là on s'est rendu compte rapidement que cette forme commission qui demandait de la réunion, de la concertation, de la réflexion a rapidement été euh, elle a tourné en rond parce que forcément, en fonction des projets, ça demandait une projection sur une année, deux années, trois années, que certaines des idées qui émergeaient des ce type de jeunes correspondaient aussi à des projets de ville, là il y avait un sentiment de désappropriation mais de non appropriation en tout cas quelle place il leur restait pour participer véritablement et ces commissions, au fil du temps se sont éteintes.

Aujourd'hui, il y a quand même eu un travail intéressant c'est que la commission culture qui était vraiment dans l'action concrète, qui a participé à travers des sondages auprès des jeunes dans des concerts, qui posait la question à d'autres jeunes mais « En quoi peut-on vous être utile ? » « Est-ce que pour aller à des concerts vous avez des difficultés particulières, des questions économiques, des questions de mobilité ? » Donc il a été proposé des navettes concert, il y avait un point de rendez-vous et l'idée c'était de déplacer des jeunes à des manifestations culturelles Pour finaliser le tout, ils ont créé, ils ont appelé ça l'abri bus, qui est le point de rencontre et de départ des navettes mais aussi un espace identifié où le conseil peut, on ne va pas appeler ça conseil mais où les jeunes peuvent venir discuter informellement. Aujourd'hui, cette année donc, certains jeunes sont restés mais cela représente 3, 4, 5 jeunes maximum, on se repose toujours la question comment va-t-on mobiliser les jeunes ?

♦ Mikaël Garnier-Lavalley, délégué national de l'ANACEJ.

Je voulais rebondir sur ce que disait l'orateur précédent, parce que c'est un des éléments qu'on n'a pas toujours en tête et notamment une partie des élus, mais aussi une partie des professionnels.

Une politique de participation des habitants qu'elle soit en direction des enfants ou des jeunes ou des habitants en général ne se résume pas à un outil, à un espace comme un conseil d'enfants et de jeunes. Ce que vous avez fait c'est exactement cela, on peut l'appeler conseil d'enfants et de jeunes cela peut prendre des formes diverses mais ce n'est pas le seul outil et se poser la question de la

participation des enfants, des jeunes, des jeunes adultes, en se disant qu'elle sera résolue uniquement par cet outil là et que s'il ne marche pas, on aura des problèmes, c'est se planter !

Je prendrai un exemple c'est l'exemple d'Helsinki, capitale de la Finlande, qui dispose pourtant d'un tissu associatif, les jeunes sont particulièrement engagés dans le milieu associatif qui sont des espaces de formation et ainsi de suite, un tissu qu'on n'a absolument pas en France mais on peut revenir dessus.

L'exigence démocratique, l'exigence de participation est beaucoup plus forte et eux malgré tout ça trouvaient que leur politique jeunesse était un peu n'importe quoi. Ils ont donc repensé en l'espace de deux ans toute la politique jeunesse en transformant ce qu'était une politique jeunesse en une politique de participation des jeunes, en changeant complètement la philosophie de leurs maisons de quartiers, de leurs centres de jeunes en en faisant des espaces de participation, d'apprentissage à la prise de responsabilités mais avec toujours une dimension de participation, en institutionnalisant des auditions du secteur associatif et en soutenant les associations à condition qu'elles soient dans des logiques justement de participation et d'implication dans l'action publique, en institutionnalisant des conseils de quartiers, en essayant aussi d'utiliser d'autres modes de communication avec les jeunes, via un site Internet, via des SMS, le taux d'équipement de la population est beaucoup plus important que chez nous mais aussi en utilisant d'autres canaux, en utilisant notamment des canaux culturels, le théâtre, la musique, la danse, en instituant des festivals. Ils ont institué aussi des aides à la création de manière très aisée et avec un changement de logique dans l'action publique qui est une logique de confiance. C'est à dire qu'on ne va pas embêter les jeunes en leur demandant de montrer patte blanche mais on va dire qu'on leur fait confiance et je pense que c'est un changement de raisonnement qui permet de répondre à la question de l'institutionnalisation.

On dit que la caricature des conseils d'enfants et de jeunes c'est les enfants qui sont sectorisés en association, en commissions qui calquent le modèle des adultes et qui sont élus dans leur établissement scolaire ainsi de suite. Cela, je crois que c'est une image, heureusement, largement dépassée, c'est une grande évolution. Je ne dis pas que ça n'existe pas mais je dis que c'est aussi une évolution parce que des élus, des techniciens ont compris aussi qu'il fallait aller au delà et que ça pouvait fonctionner différemment.

Du coup, quand vous posez la question dans le Conseil Général de la Nièvre, du fonctionnement de votre Conseil Général, moi ce que je vois dans beaucoup de nos conseils généraux, c'est quand même un modèle très institutionnalisé de fonctionnement des conseils qui ne correspond pas non plus forcément à une volonté, à un espace du possible pour des jeunes qui auraient envie de s'engager.

Là c'est un problème clé, c'est l'institutionnalisation. : comment est-ce qu'on fait pour que ce soit des espaces beaucoup ouverts qui ne s'appellent pas forcément conseils ou que le conseil ne soit que le chapeautage de l'ensemble ? La base de volontariat est, je crois, très importante.

Ensuite, il y a quand même une chose qu'il faut évoquer, c'est la question de l'isolement des élus, on l'a évoqué déjà hier sur le cadre global des politiques jeunesse. Je crois qu'au niveau de la consultation des enfants et des jeunes, c'est exactement la même chose. Trop souvent on voit des élus qui sont le porte-parole du Conseil dans la municipalité, je dis bien la municipalité, pas dans le conseil municipal, l'exécutif municipal, ce qui est problématique puisque l'objectif c'est que ces espaces de participation soient des espaces de participation de la collectivité donc de l'ensemble du conseil municipal, de l'ensemble du Conseil Général. Comment fait-on pour que l'ensemble des élus se sente concerné, soit acteur de la démarche et pas uniquement l'élu en charge du dossier ?

Quand on pose la question de savoir si ces Conseils sont le meilleur espace de l'apprentissage de la citoyenneté, je pense que la réponse est venue de Gonesse. Tant qu'on ne multiplie pas les espaces, on arrivera à rien et si on les multiplie, tous ces espaces sont intéressants parce qu'il s'y passera des choses différentes en fonction des acteurs, intéressants aussi parce que peut-être les jeunes qu'on retrouvera dans certains espaces ne seront pas les mêmes. Ceux qui s'engageront dans le conseil de classe, dans le conseil de l'école, dans l'association du quartier, dans l'association sportive, le mouvement associatif qu'il soit sportif ou non ont un rôle à y jouer ainsi que dans des conseils liés aux territoires.

Je m'inscrirai un peu en faux contre ce qu'à dit notre collègue de l'Ain : les jeunes qui seraient porteurs d'une contre-culture dans les skates parcs, dans des aspects plus culturels, on les retrouve aussi dans les conseils et on les voit porter ces thématiques là. Le problème aujourd'hui, par rapport à ces outils de participation c'est la rencontre avec l'intérêt général comment fait-on pour qu'elle soit réelle ? L'engagement collectif et l'intérêt général, comment à partir des réflexions individuelles, on crée une réflexion dans laquelle les jeunes s'approprient l'intérêt général et comment ils la font partager aux jeunes qui ne sont pas à l'intérieur ? Et cela je pense que c'est fondamental.

L'autre problème mais qui est un vrai problème, c'est la qualité des actions et l'effort d'imagination. On est trop souvent dans de la reproduction d'actions systématique, non pas par fainéantise mais tout

simplement parce que, peut-être, nos méthodes, la manière dont on travaille. Là, on est aussi dans le faire et cela rejoint la question de la politique gestionnaire ; on ne fait pas cet effort d'imagination de se dire : qu'est ce qu'on peut inventer ? Alors pour des animateurs, c'est plus compliqué à mettre en place mais en même temps ils ont cette volonté et ils ont cette dynamique, cela l'est aussi pour des élus de se confronter à des choses qui sortent un peu de l'ordinaire, c'est tellement plus simple d'accepter de faire une journée sans voiture ou une journée sur les discriminations par exemple, même si c'est pas évident. J'allais dire qu'il y a aussi cet effort d'imaginaire à construire.

Dernière petite boutade pour Bernard : je ne suis pas sûr qu'éduquer les jeunes au lobbying ce soit une erreur, je pense qu'au contraire, malheureusement, si on veut que ces jeunes s'emparent de l'action collective, de l'action publique et pèsent dans le débat pour faire évoluer les politiques publiques quel que soit le niveau, il faut aussi leur apprendre, leur permettre d'apprendre comment ça fonctionne et aujourd'hui on peut se mentir à nous même mais la manière d'y arriver c'est le lobbying. La démocratie participative fonctionne comme ça, c'est du lobbying d'intérêt personnel qui rencontre d'autres et qui par le biais de conseils de quartiers par exemple, vont porter une question et vont faire du lobbying sur les élus, c'est la même chose pour le secteur associatif, la même chose pour les syndicats. La société dans laquelle on vit, elle est faite de pressions, de contre pressions, de pouvoirs et de contre pouvoirs, c'est une autre définition du lobbying mais c'est une définition qui existe aussi et qui est pratique en même temps.

♦ Claire Joyeux, je suis adjointe au maire dans une commune du Puy-De-Dôme et enseignante et également militante d'un mouvement d'éducation nouvelle. Moi je suis très sceptique et un peu réticente sur ce qui se passe autour de la mise en place des conseils municipaux de jeunes pour avoir, dans le cadre professionnel, travaillé avec d'autres communes que la mienne avec des élus qui nous sollicitaient d'ailleurs souvent parce qu'ils avaient besoin de résoudre LE problème de la jeunesse. Ca me pose problème déjà quand on aborde cette problématique sous cette forme là : qu'est-ce que le problème de LA jeunesse ? Je pense que les jeunes ont des problèmes ou des jeunes ont différents problèmes mais ça me hérisse à chaque fois qu'on dit LE problème de la jeunesse, si on pouvait les supprimer il n'y aurait plus de problèmes ! Je caricature mais les jeunes posent problème.

J'ai souvent vu dans les communes où j'ai pu intervenir, que le conseil municipal des jeunes avait été un outil, instrumentalisé complètement pour un peu se donner bonne conscience à certains moments : on écoute les jeunes, on va essayer de les aider à monter leurs projets et tout ne s'inscrivait pas forcément dans une dimension globale et dans une réflexion plus large que « on fait des choses pour les boulistes, il faut aussi qu'on fasse des choses pour les jeunes ! », c'est un skate parc, on va ouvrir une salle de spectacles où ils vont pouvoir faire leur programmation. Je caricature mais je l'ai souvent vécu comme ça.

Pour moi la citoyenneté, ce n'est vraiment pas ça, la démocratie participative c'est tout sauf ça, c'est la perversité de la citoyenneté, de la démocratie participative. Mettre en place un conseil municipal de jeunes, tels que je les ai vus jusqu'à présent, c'est pour cela que j'ai vraiment des réticences, les élus sont souvent empêtrés avec tout ça, ils s'aperçoivent que c'est pas la panacée. Ils se disent : « il faut qu'on soit à l'écoute des jeunes, donc on va aller en chercher quelques uns », ceux qui viennent ne sont pas forcément ceux qui ont le plus de problèmes et c'est pas forcément ceux qui sont en capacité, à un moment donné, d'analyser une situation, parce que d'abord ils sont jeunes et qu'on ne peut pas demander à des jeunes d'avoir une vision globale et d'être en mesure, forcément, de proposer des solutions.

Je vois des conseils municipaux où les jeunes ont entre 9 et 13 ans, je pense que c'est pas leur place. Pour moi la démocratie participative, elle doit d'abord exister dans les lieux de vie des jeunes, des familles bien entendu, mais là on n'a pas toujours une possibilité d'actions importante. Par contre, c'est dans le milieu scolaire, périscolaire, dans le milieu associatif, dans les centres de loisirs que se crée et que se forge la vraie démocratie. Je pense que la démocratie commence à l'école, elle commence au centre de loisirs lorsque les enfants ont la parole et ont le choix des activités qui vont être mises en place, elle commence dans la maison de quartier où ils peuvent éventuellement mettre en place un fonctionnement et que plus tard ces jeunes qui ont un préapprentissage de la démocratie, qu'on aura réellement écoutés et dont la parole aura été prise en compte, parce que c'est pas suffisant d'écouter ; il faut que cette parole soit prise en compte, dans la façon dont on va les aider à mettre en place des projets, on va les aider à se construire leurs loisirs, à construire aussi leur éducation et bien c'est à ce niveau là, me semble t'il que se jouent les enjeux de démocratie participative.

J'ai l'impression qu'à un certain moment les conseils municipaux de jeunes permettent aux élus de faire venir les jeunes à eux et de ne pas aller les chercher là où ils sont et là où ils font peur, c'est à

dire dans la rue, dans les abribus mais là où ils sont entrain de taguer. Dans ma commune, c'est dans le souterrain qui va du lycée au plan d'eau, là où ils passent leur soirée à taguer ou à fumer des joints ou à boire des bouteilles ou faire ce qu'ils ont envie de faire... Il me semble qu'un rôle d'élus est avant tout d'aller chercher les jeunes là où ils sont et non pas de les faire venir à eux et que l'écoute, la démocratie, elle est le territoire de vie des jeunes, là où ils ont de vrais moyens d'agir sur ceux qui y vivent.

♦ Patrick Colman, ville de Dunkerque. Deux, trois points rapidement sur notre expérience d'abord. C'est vrai que nous, nous avons longtemps hésité à créer un conseil de jeunes ou quelque chose s'approchant, parce qu'on craignait ce qui a été évoqué tout à l'heure, c'est à dire une espèce de prise d'otage des jeunes, un conseil de jeunes, de vieux, d'étrangers, d'habitants... ça nous dérangeait beaucoup. Alors on avait mis au point une espèce de forme molle qui était des forums jeunes, on rencontrait les jeunes très régulièrement sur les quartiers avec les élus et puis ça commence à trouver ses limites alors on va faire quelque chose de plus formalisé, une forme plus pérenne qui va, je suis désolé, mais qui va s'approcher beaucoup du conseil des jeunes. On ne l'appellera peut-être pas comme ça pour ne pas se renier mais ça va être très proche !

La seconde chose que je voulais dire c'est que je pense que ces conseils et ces outils sont d'autant plus utiles qu'ils s'inscrivent dans une politique jeunesse forte c'est à dire, je ne sais si vous vous souvenez dans les politiques de la ville, on a donné longtemps le sport comme un outil qui devait résoudre tous nos problèmes dans les quartiers. Bien sûr que le sport n'a pas réussi mais je pense que les conseils ne vont pas réussir non plus sauf s'ils s'inscrivent à côté d'autres outils dans le cadre d'une politique jeunesse qui soit forte, qui a des objectifs, qui sait où elle va, qui est globale.

Dans ce cadre-là, par rapport à ce qu'à dit l'intervenant précédent, c'est vrai que les jeunes font peur et je crois qu'ils ne font plus peur quand on les connaît, on les a rencontré deux fois, même si quand on passe tout seul le soir dans un quartier que l'on ne connaît pas, ils nous font peur à tous je crois et puis quand on les connaît quand on les a rencontré, même aux élus, ils ne font plus peur, ils les voient d'une autre façon et ça, ces rencontres, ces forums, ces conseils, ça permet aussi ça. C'est à dire il y a le dialogue, il y a la reconnaissance d'un côté et de l'autre d'ailleurs parce l'élus fait un peu peur aussi aux jeunes, ce sont des personnages comme ça inquiétants, qui ont du pouvoir, on ne sait pas trop ce qu'on peut leur demander et ce que l'on ne peut pas leur demander.

Une dernière chose : je suis très partagé à titre personnel, je ne veux pas engager ma ville, sur la question du lobbying à l'heure : que font les boulistes quand ils veulent un boulo-drome ? Du lobbying. Nous on a des jeunes qui ont fait du lobbying, ils ont aujourd'hui un skate parc qui va ouvrir dans quelques mois. Alors j'entends que ce n'est pas la meilleure forme de citoyenneté, j'entends que lobbying et démocratie ça ne va pas ensemble mais d'un autre côté, je me dis : pourquoi refuserait-on aux jeunes ce que l'on accorde aux adultes ? Voilà

♦ Valérie Becquet, je voulais juste intervenir au sujet de l'école. On a toujours l'impression quand on entend, surtout quand ce sont des enseignants qui parlent c'est d'autant plus intéressant, on a toujours l'impression que les choses doivent se passer chez le voisin ou ailleurs, chez les parents, à l'école, dans les associations, visiblement on pense qu'un certain nombre d'éléments doivent être réussis ailleurs.

Pour ce qui concerne l'école et la démocratie, c'est à mourir de rire fondamentalement, soyons honnêtes! C'est à dire que vous avez à la fois chez les petits issus de la pédagogie Célestin Freinet, des initiatives mais quand on rentre au collège ou quand on est au lycée c'est la catastrophe. Il est tout à fait problématique d'entendre le corps enseignant, chefs d'établissements ou des CPE par exemple tenir un discours d'éducation à la citoyenneté alors que beaucoup de choses dans leur attitude, comportements quotidiens, transfert de connaissances et même dans la nature de la culture scolaire est totalement antinomique d'un apprentissage de la citoyenneté voire d'un exercice immédiat de la citoyenneté.

Il n'y a pas plus destructeur qu'un comportement dans un conseil de classe et plus simplement d'un comportement au cours d'une séance de classe où vous avez des appels au silence et puis tout à coup des appels au débat et puis on doit prendre la parole quand c'est le bon moment comme si on était d'une certaine manière une machine.

Il y a aussi les conseils de la vie lycéenne avec du volontarisme mais on sait qu'un conseil de la vie lycéenne ne fonctionne qu'à deux conditions :

1 : un chef d'établissement qui a envie de le faire fonctionner, donc là il ne s'agit pas de parler des lycéens.

2 : des CPE, des personnels ATOS et des enseignants qui en font partie qui considèrent que ce n'est pas trop risqué pour eux d'en faire partie.

A partir de ce moment, dire que c'est à l'école de « » ce serait bien que ce soit au sein de», c'est aussi se rendre compte que dans ces espaces là une citoyenneté un peu, on va dire, active rencontre de multiples problèmes pour exister et que fondamentalement l'éducation à la citoyenneté à l'école aujourd'hui, c'est plutôt l'éducation à l'obéissance, au silence, à la conformité. Tout va dans ce sens là et que toute personne qui ne s'inscrit pas dans ce sens là est exclue soit de l'institution elle même, soit est mise de côté et oubliée.

Alors tout d'un coup on voudrait que ces jeunes dans ces conseils, soient formidables, parlants et pleins d'imagination. Peut-on avoir beaucoup d'imagination quand ailleurs on vous dit de ne pas trop en avoir, ou d'avoir celle ci mais pas l'autre ! Il y a tous ces éléments là qui font que des individus se baladent entre des espaces totalement différents et qu'ils ne peuvent pas, quitte à devenir totalement malades, ils ne peuvent adopter le bon comportement au bon moment, une fois qu'on a décidé que c'était le bon moment pour qu'ils adoptent le bon comportement.

♦ Maxime Paul, adjoint au maire chargé des questions de jeunesse sur Brest, je ne suis pas enseignant, je suis ouvrier, ajusteur mécanicien. Je voulais un peu revenir sur l'exemple Brestois. On est un peu dans l'exemple inverse de Dunkerque, à partir des forums ils se posent la question d'un conseil même s'ils ne souhaitent pas aller jusque là, nous on est dans la démarche où à partir d'un conseil on se pose la question des forums. Je voulais quand même préciser quand on parle des conseils d'enfants et de jeunes, je crois c'est important de resituer à qui on s'adresse en terme d'âge, le choix qu'on a fait c'est l'adosser à la délégation jeunesse qui concerne les 16/30 ans. La finalité qu'on s'est donné c'est bien, non pas la cogestion parce que, je vois pas comment on peut aller à la cogestion, c'est la co-élaboration de décisions et de politique, sachant qu'au bout du compte, c'est le conseil municipal qui est souverain. Je crois que la question des formes est vraiment vitale et capitale, c'est vrai qu'on a pris des habitudes de fonctionnement dans les différents endroits où on a eu l'habitude de militer avec des structures assez pyramidales, organisées et que ce soit dans le conseil départemental de la jeunesse ou au conseil national de la jeunesse, je suis arrivé avec un certain nombre de schémas en tête et j'avais le schéma de comment serait le conseil local de la jeunesse.

Aujourd'hui, si je ressort ce schéma, il ne ressemble pas du tout à ce qui était programmé parce qu'avant de mettre en place le conseil local de la jeunesse, avec des jeunes qui étaient dans notre réseau, avec qui on été en contact, on leur parlé du projet et on l'a co-élaboré ensemble.

Pour rebondir un peu sur ce qui a été dit par notre ami de l'Ain, deux petites remarques par rapport à l'expérience que l'on a : les jeunes sont assez responsables pour comprendre qu'on ne pourra pas répondre à l'ensemble des besoins mais ça je crois qu'ils sont prêts à l'entendre, on retrouve, même si c'est pas assez fort, on retrouve des jeunes de tous les horizons dans ce conseil, et ça c'était un grosse inquiétude que j'avais et sans y avoir travaillé plus que ça, on a une certaine diversité qui n'est pas rigoureusement représentative de la jeunesse Brestoise mais c'est pas le but que s'est donné ce conseil là. Y compris sur un exemple concret qui est l'aménagement d'un skate parc en centre ville, des jeunes qui sont passés par le conseil local de la jeunesse, des jeunes « skatteurs » ont vraiment travaillé sur l'aménagement du skate parc en centre ville avec le service des sports. Si ce n'est pas assez satisfaisant, c'est pour cela qu'on réfléchit à l'idée de rencontres sur les quartiers et de forums. En conclusion se dire, qu'on ne dispose pas de la solution miracle en se disant que la participation c'est le conseil local de la jeunesse, à l'épreuve du temps, je crois que c'est un élément parmi d'autres, je crois qu'il faut chercher la diversité des modes de participation.

♦ Pierre Buche, je suis coordinateur d'un projet éducatif territorial, je voudrais réagir à ce qui a été dit, ça m'interpelle quand on crée un groupe consultatif pour les 16/30 ans, ça me pose question sur le fonctionnement de la démocratie représentative : est-ce que la démocratie participative doit être un concurrent de la démocratie représentative ? Parce que je sais à 18 ans on peut être électeur et élu au niveau communal. Et donc pourquoi n'y a-t-il pas des groupes de consultations des 30/50 ans, des 50/70 ans enfin c'est quand même très particulier qu'on traite de ce genre de choses en matière de politique de jeunesse alors que des outils démocratiques existent et qu'on ne les utilise peut-être pas assez.

♦ Daniel Hisser je suis au conseil municipal délégué de Mulhouse, je suis chargé plus particulièrement du suivi du conseil de jeunes que j'ai mis en place depuis deux ans avec d'autres élus et avec des animateurs. J'ai relevé 4 ou 5 points qui me semblent essentiels.

Le premier point, il ne faut pas avoir une idée figée du conseil des jeunes ou conseil des enfants peu importe, je crois que c'est quelque chose que l'on met en œuvre avec les jeunes et moi je me rends bien compte qu'au fur et à mesure que l'on avance il y a un certain nombre d'éléments qui se transforment, qui se rajoutent, des choses qui vont changer. On va renouveler notre conseil de jeunes, on est en plein dans la phase de renouvellement et il y a un certain nombre de choses que l'on change et c'est avec, je dis bien avec les jeunes qu'on renouvelle ce conseil et c'est un élément essentiel.

Deuxièmement, je pense qu'il y a certains collègues qui se posent peut-être de fausses questions. Je crois que la question essentielle est la suivante : est-ce que cet espace de jeunes leur permet d'une part de s'exprimer ? Est-ce que cet espace leur permet d'être entendus des adultes ? Est-ce que cet espace leur permet de parler et d'agir dans la cité dans laquelle ils habitent ? Partant de là, on se donne un certain nombre de moyens. Nous, on s'est donné une structure forte, on parlait d'institutionnalisation, nous on estime qu'il fallait que les jeunes aient une structure forte pour pouvoir s'exprimer. Et je crois que l'apprentissage de la démocratie, c'est ça aussi, c'est effectivement se donner, se doter d'un outil, d'une structure qui permet aux jeunes de s'exprimer, de s'entendre, de s'écouter, de parler aux adultes, d'être entendus des adultes à travers l'apprentissage d'un certain nombre de règles. Les structures, les votes à l'intérieur du collège pour permettre aux jeunes d'être entendus, puisqu'on réalise une série de votes à l'intérieur des collèges, lycées, lycées professionnels, ça fait partie de la démocratie et je crois qu'il faut utiliser cet élément.

Et enfin dernier point, je crois à l'importance pour une ville comme la nôtre de 110 000 habitants, c'est la mixité, à savoir que l'ensemble des jeunes de tous les quartiers puisse s'exprimer, se rencontrer, échanger et je pense aussi que vivre ensemble, c'est un élément essentiel. Moi j'ai vécu quelque chose d'assez extraordinaire : la première fois que les jeunes se sont mis ensemble pour prendre leur repas, il y en a certains qui ont refusé que certains jeunes se mettent à leur table « tu n'es pas de mon quartier, tu ne viens pas à ma table », après deux ans, ils avaient envie de se voir, ils avaient envie de discuter ensemble, c'est extraordinaire.

♦ *Intervenante :*

Merci. ! Je pense que tous vos témoignages ont illustré le mieux possible les questions qu'on se posait dans cet atelier ; ils sont à l'image de tous les conseils. Les conseils ont passé leur temps à s'inventer, vous êtes la preuve encore qu'ils continuent à s'inventer. Je crois qu'en effet on peut retenir l'idée qu'il n'y a pas une forme arrêtée, que ce n'est pas la panacée de mettre en place un conseil à la place d'autres choses, que ça ne résoudra pas non plus les questions encore moins les problèmes mais que par contre il faut continuer à inventer ces formes de participation.

